





PROTECTION SOCIALE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 AA391
 1 jour - 7 h
 Bases
 Présentiel ou à distance
 648,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 16/05/2025 au 16/05/2025
- Du 05/12/2025 au 05/12/2025

OBJECTIFS

- Identifier les objectifs et les besoins du client exploitant agricole
- Conseiller des solutions d'assurances santé prévoyance et retraite

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les mécanismes et concepts font l'objet de débats et de cas pratiques afin de susciter l'analyse et permettre la consolidation des connaissances. Les participants appréhendent en groupe les prestations.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Présentation des régimes agricoles
- 1. Assujettissement et cotisations sociales
- 2. Prestations sociales agricoles (maladie, invalidité AMEXA, accident du travail ATEXA, prestations familiales et minima sociaux, retraite)
- 3. Financement et chiffres clés de la protection sociale agricole
- B. Solutions assurantielles (exploitant et conjoint collaborateur)
- 1. Contrat complémentaire santé
- 2. Contrat de prévoyance
- 3. Contrat de retraite supplémentaire
- 4. Régime fiscal des primes versées / loi Madelin Agricole
- 5. Régime fiscal des prestations : IJ, rentes d'invalidité, rentes viagères,...

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Agents généraux Courtiers Gestionnaires de contrats Chargés de clientèle Inspecteurs Chargés d'études

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

648,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/11/2025 à 08:52